

LE MAIRE DE LAGNY-SUR-MARNE

**DIRECTION DES SERVICES
OPERATIONNELS**

**Pôle Urbanisme et Aménagement
Erp
AR 21000206**

**AUTORISATION DE TRAVAUX
N° AT 077 243 2000031**

*** * * ***

**SECURITE CONTRE L'INCENDIE DES
ETABLISSEMENTS RECEVANT
DU PUBLIC**

**Type : N
Catégorie : 5^{ème}**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2111.1, L 2212.1, L 2212.2 ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L.111-8-3 R111 19-11, R 123-46, R.123-2 et R 123-55 ,

VU l'arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111-19 – 11 du Code de la Construction et de l'Habitation et de l'article 14 du décret n°2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public ;

VU l'arrêté préfectoral n° 01/125/CAB/SIDPC portant création de la commission de sécurité et de la commission d'accessibilité

VU l'Arrêté du 15 décembre 2014 modifiant les modèles des formulaires des demandes d'autorisation et d'approbation prévues aux articles L.111-7-5, L.111-8 et L.122-1 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU le décret n°2014-1326 du 5 novembre 2014 modifiant les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public ;

VU l'Ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

VU la demande d'Autorisation de Travaux du 15/09/2020 présentée par M. ZAGHOUBI Rachid et portant sur l'aménagement d'un restaurant PIZZERIA LA PICCOLA sis 36 Avenue Georges Clémenceau.

VU le courrier de rejet de la DDT de Seine et Marne en date du 06 mai 2021

Considérant que la demande de pièces complémentaires en date du 18/09/2020 n'a pas été satisfaite.

ARRETE

ARTICLE 1 : L'autorisation de travaux n° AT 77 243 20 000031 concernant ERP Restaurant PIZZERIA LA PICCOLA – 36 Avenue Georges Clémenceau 77400 LAGNY SUR MARNE est **Refusée**.

ARTICLE 2 : L'exploitant devra déposer dans les meilleurs délais un nouveau dossier comportant l'ensemble des pièces demandées.

ARTICLE 3 : L'exploitant est tenu de maintenir son établissement en conformité avec les dispositions du code de la construction et de l'habitation et du règlement de sécurité contre l'incendie et la panique précitées.

Tous les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire qui entraînent une modification de la distribution intérieure ou nécessitent l'utilisation d'équipement, de matériaux ou d'éléments de construction soumis à des exigences réglementaires, devront faire l'objet d'une demande d'autorisation. Il en sera de même des changements de destination des locaux, des travaux d'extension ou de remplacement des installations techniques et des aménagements susceptibles de modifier les conditions de desserte de l'établissement.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un délai de recours en annulation devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera notifié au demandeur. Une ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de TORCY,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de MELUN,
- Monsieur le Commissaire Principal de Police de LAGNY-SUR-MARNE,
- Monsieur l'Inspecteur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de CHESSY,
- Monsieur le Chef du Centre de Secours Principal de Lagny-sur-Marne,

Chargé, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à LAGNY-SUR-MARNE, le premier juin deux mille vingt-et-un.

Pour extrait conforme,

Jean Paul MICHEL

Certifié exécutoire à la suite de sa
transmission en Sous-Préfecture le : 07 juin 2021
Affichage le : 07 juin 2021
Lagny-sur-Marne le : 07 juin 2021



Maire de Lagny-sur-Marne